

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII.

Montreal, Mardi, 9 Janvier 1849.

No. 34.

MISSION DE LA BAIE D'HUDSON.

Lettre du R. P. Laverlochère à Mgr. l'évêque de Bytown.
(Suite.)

L'année dernière, nous trouvâmes au fort Moose, un Canadien de Montréal, marié à une indienne du lieu. Bien que depuis quinze ans il n'eût pas vu de prêtre, et qu'il fut seul de catholique dans une place où il y avait un ministre qui n'avait rien négligé pour le gagner, il avait toujours conservé sa foi intacte; mais malheureusement il la déshonorait, par l'ivrognerie. Nous le reçûmes de la tempérance, et il a vécu, durant toute l'année, au milieu d'un carreau comme lui, qui n'avait d'autre récréation, le dimanche, que la boisson; sans en prendre une seule goutte.

Trois semaines s'étaient déjà écoulées depuis que j'étais au fort de Moose, lorsqu'une goëlette, venant de celui d'Albany, me fournit l'occasion d'aller visiter ce poste, situé environ 140 milles plus au nord, et vers le quel mon cœur plus encore que ma boussole, se dirigeait sans cesse; parce que j'avais appris que j'y trouverais un grand nombre de Sauvages, venus des postes circonvoisins, outre ceux de cette place, qui est dit-on, l'une des plus populeuses de la Baie. Je m'embarquai, le 5 juillet, sur cette mer orageuse et couverte de glaces. A peine étions nous sortis de la rivière de Moose, que nous fûmes arrêtés par un vent contraire, qui nous tint à la même place, durant trois jours. Nous profitâmes de ce contre-temps pour descendre à terre. Nous n'aperçûmes partout qu'un terrain plat marécageux et aride, périodiquement baigné par la marée qui monte très-haute dans ces endroits. Rien absolument ne vint distraire notre âme de cette mélancolie dont elle est comme accablée, lorsqu'on pareourt, pour la première fois, ces contrées désolées. Nous n'aperçûmes ni gibier dans les airs, ni bêtes fauves sur la terre. Quelques petites baléines blanches, et quelques loup-marins furent les seuls habitants des eaux qui se montrèrent à nous, durant toute la traversée. Je n'essaiâi point Mgr. de vous dépendre ce qu'éprouve l'âme d'un Missionnaire, qui explore pour la première fois, ces tristes parages. Tout ce qui frappe ses regards n'est propre qu'à le jeter dans une tristesse indicible; il n'est donc pas surprenant que ses lettres n'en soient quelques fois empreintes. Cette mission au reste, la plus triste qui existe, doit avoir un caractère qui lui est propre. Celles du levant de Constantinople, des îles de l'archipel, de Syrie, de l'Égypte etc. conservent encore quelques restes de leur ancienne splendeur. Et toutes ces contrées, quelques dégradées qu'elles soient, ne laissent pas néanmoins de représenter au Missionnaire quelques restes de richesses, de l'industrie et de la magnificence, de leurs premiers habitants. Les îles même de l'Océanie et du Japon, toutes barbares qu'elles sont, offrent aussi quelques encouragements et quelques espoir à la persévérance du Missionnaire. Là se trouvent de nombreuses peuplades, réunies en corps de nations, un sol fertile, un climat tempéré. Mais dans les missions de la Baie, il n'en est pas de même. Elles n'offrent partout que des forêts sans limites d'un bois rabougri. Un terrain marécageux et stérile, un ciel sombre et grisâtre, et une mer glacée. Éparse sur ce sol, sur une étendue immense de pays, une multitude de familles indigènes, dont l'aspect dégoûtant dénote la dégradation et la misère la plus profonde. Le silence de mort qui règne sur ces champs de ruines, n'est interrompu que par les hurlements des ours et des loups, auxquels les Indiens déclarent une guerre, où bien des fois ils sont vaincus et cruellement déchirés; et par les cris plaintifs, des oiseaux passagers. Pardonnez, Mgr., cette longue digression où je n'ai pourtant fait qu'esquisser quelques traits d'un tableau mille fois plus effrayant encore. Tout ce que je pourrais en dire n'en donnerait jamais qu'une faible idée.

Je dois cependant l'avouer, au milieu de cette nature désolée, le créateur ne laisse pas de montrer sa main libératrice, outre les ours, les lièvres, les castors, et les loup-marins, dont les Indiens font leur nourriture principale. Ils reçoivent encore un ample secours par le passage des outardes, qui s'opèrent deux fois par an, au printemps et en automne, et qui dure de 15 à 20 jours; durant les quels un chasseur habile peut en tuer, dit-on, de 2 à 3000, qu'il peut faire saler ou boucaner. C'est aussi ce que font les Agents de l'Hon. Cie. de la Baie. Au seul fort d'Albany, on en fait saler de 14 à 51,000 chaque année.

La quatrième journée après notre embarquement, le vent nous devint favorable, et nous pûmes mettre à la voile. Mais nous n'avions pas fait 50 milles, qu'une furieuse tempête, s'élevant tout-à-coup, poussa le navire avec une rapidité effrayante, vers des montagnes de glaces, que nous avions devant nous, à quelques milles de distance. Le capitaine, justement alarmé de voir son navire aller se briser contre ces îles flottantes, fit promptement tourner les voiles; mais en voulant échapper au danger des glaces, il tomba dans un autre non moins imminent. Nous approchions de l'entrée de la rivière Albany, le vent, qui soufflait toujours avec violence, avait renversé les jalons qui indiquaient le chenal. Tout à coup nous entendîmes sous nos pieds un craquement qui nous fit frémir. La goëlette venait d'échouer sur une large roche, qui heureusement se trouvant unie, ne fit qu'une avarie, assez légère au bâtiment. Le même coup de vent qui nous avait jeté, avec tant d'impétuosité, sur cet écueil, en tourbillonnant, nous remit à flot, et peu d'heures après nous entrâmes dans la rivière d'Albany, en hissant le Seigneur de nous avoir de nouveau délivré d'un naufrage qui semblait inévitable.

Nous avions fait environ trois milles dans cette rivière, lorsque nous aperçûmes, à quelque distance de

nous, le fort ou plutôt la place qu'il occupait naguère; car, l'hiver d'aujourd'hui, il était devenu la proie d'un violent incendie. C'était un des plus beaux forts de tous ceux de l'Hon. Cie. de la Baie d'Hudson, bâti en forme de citadelle avec bastions et créneaux. On ne voit plus à la place qu'un modeste magasin, que le Commandant y a construit depuis peu, avec des difficultés bien grandes, tant se trouve éloigné le bois propre à bâtir.

La rivière d'Albany, qui coule de l'ouest à l'est, prend sa source dans le lac Sale, à 700 milles de la Baie James où elle se décharge. Elle serait, sans contredit, l'une des plus belles de toutes celles qui affluent dans la Baie, ayant un cours de 300 milles sans aucun rapide considérable; mais ses nombreuses ballures ne permettent d'y naviguer qu'avec des canots de moyen grandeur. Son eau est limpide et bonne au goût, mais elle ne paraît pas être poissonneuse. Ses bords sont bas et marécageux, depuis son embouchure jusqu'à la Chute à Martin, 300 milles dans les profondeurs. J'en puis dire autant de toute la côte ouest des deux Baies; car, depuis les bords de la mer jusqu'à 100 lieues de distance dans les États, on ne marche que sur un terrain tremblant, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes. On n'aperçoit aucun vestige de bois franc; ce ne sont partout que des aunes et des arbrisseaux résineux, de chétive apparence. Dans ces tristes marais, pullulent des marigouins et mouches, dont la piquette vénéneuse cause une douleur cuisante. Ils sont et plus nombreux et plus gros que ceux que j'avais vus jusque-là, dans les forêts du Canada. Dès que notre goëlette entra dans la rivière, elle en fut littéralement convertie. Tout ce que j'avais vu jusque-là, en fait de mouches, me parut alors une vraie bagatelle. Le ciel en était obscurci comme d'un nuage. Je doute qu'ils fussent si plus nombreux ni plus cruels, lorsque le Seigneur les envoya, sous les ordres de Moïse, visiter le roi Pharaon. Du moins leur visite ne fut pas aussi longue. Pour se défendre de leurs importables aiguillons, les Sauvages ne trouvent pas d'autre expédient que de se graisser le corps avec de l'huile de poisson pourri, qui répand une odeur infecte; et les animaux domestiques du fort, pour s'en garantir, se jettent à la nage, et passent la journée dans un flot, au milieu de la rivière. Quoique j'eusse la précaution, pour célébrer les Saints Mystères, de m'entourer d'un nuage de fumée, comme dans une charbonnière; mon visage et mes mains en étaient tellement couverts que les nappes d'autel étaient toujours tachées de la sang qui coulait des piquettes. Ils ont plus d'une fois, durant le service divin, éteint les cierges, en venant s'accumuler dessus. On peut juger d'après cet aperçu, ce que la nature doit avoir à souffrir de la part de ces petits tyrans ailés. Ils ont la vie tellement dure, que nous sommes obligés de faire du feu, autant pour réchauffer nos membres engourdis par le froid, que pour nous délivrer de leurs importunités.

Le Commandant du fort Albany est un gentilhomme Irlandais catholique, qui depuis 32 ans habite les bords de la Baie d'Hudson. Venu d'Irlande à l'âge de seize ans et seul de sa religion dans ces pays sauvages, il a toujours su conserver une foi intacte et une fervente piété; son dévouement à toute épreuve, sa probité, sa franchise, lui ont toujours gagné l'estime de tous ceux qui l'ont connu, de quelque persuasion qu'ils fussent. La joie qu'il ressentit, en voyant arriver chez lui un prêtre, ne peut se dépeindre. Nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre. Nos larmes se confondirent, et nous fûmes longtemps sans pouvoir nous exprimer autrement. Sa piéuse dame, que nous avions, ainsi que sa demoiselle, baptisée l'année dernière au fort de Moose, partageait son allégresse. Leurs domestiques, un nombre de 12, paraissant étonnés de le voir si joyeux, leur dit: "Vous ne savez pas, vous autres protestants, vous ne pouvez pas même concevoir le bonheur que nous goûtons, nous autres catholiques, quand nous possédons un prêtre!... Comment ne serais-je pas content! Il y a 32 ans que je soupire après l'arrivée d'un prêtre dans cette baie." Tous les matins, il venait à la messe, qu'il servait avec une touchante piété, et moi, en le voyant, je me disais: hélas! il faut donc avoir été longtemps privé des grâces, pour savoir les apprécier!... Quoiqu'il eût eu le bonheur de communier, ainsi que son épouse, durant mon séjour chez lui; quelques jours après l'avoir quitté, pour retourner à Moose, quelle ne fut pas ma joie et ma surprise, de l'y voir arriver! Il avait navigué durant trente-huit heures, le jour et la nuit, sur une mer agitée et couverte de glaces, dans un petit canot d'écorce, accompagné de deux Indiens; ne s'arrêtant que pour prendre à la hâte un peu de nourriture. Et lorsque je lui manifestai ma surprise de le voir si tôt, il me fit cette réponse, qui résume toute l'ardeur de sa foi et de sa piété: "Il eût été assurément trop pénible pour moi de demeurer tranquille à mon poste, sachant qu'un prêtre catholique, que depuis 32 ans j'appello de tous mes vœux, réside dans ces lieux; je veux en core avoir la consolation de participer aux Saints Mystères." C'était devant des protestants étonnés, qu'il tenait ce langage.

A mon arrivée au fort d'Albany, j'y trouvai une vingtaine d'Indiens venus, les uns du fort Ononabruk, à 500 milles de distance, les autres du lac Sale, à 700 milles environ. Comme ces Sauvages sont de la tribu des Sautaux, et que leur langage est, à peu près, le même que celui de l'émiskaming, je pus entrer immédiatement en rapport avec eux. Je vis, dans cette circonstance, s'accomplir, à la lettre, ces paroles du Sauveur: "Deux hommes seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre sera laissé." (Luc 17.) Les Indiens du lac Sale sont tellement adonnés à l'ivrognerie, qu'ils m'ont avoué que c'était le désir d'avoir du rum, qui les avait engagés à venir au fort. La passion pour les liqueurs fortes les avait trop abruti pour qu'ils témoignassent de l'empres-

sement à venir entendre les explications d'une religion qui commande avant tout la sobriété. Ceux d'Ononabruk, au contraire, me parurent beaucoup plus disposés à se faire instruire. Il est vrai que quelques-uns d'entre eux étaient également venus de bien loin dans l'intention de s'enivrer. Ils l'étaient même lorsque j'arrivai au milieu d'eux, mais quand je leur en fait comprendre l'horreur que le Grand-Esprit avait pour ce vice, les tourments réservés aux ivrognes dans l'autre vie, ils ne voulurent plus en goûter. Et le jour de leur départ, pour s'en retourner dans leur poste respectif, ils vinrent me remercier, et m'avouèrent ingénument, que depuis 15 à 20 ans qu'ils viennent annuellement au fort d'Albany, c'était la première fois qu'ils s'en retournaient sans être ivres. Ils paraissaient prendre un plaisir singulier à m'entendre leur parler de Dieu et de ses ouvrages. "Ton arrivée chez nous causerait une joie bien vive à toute notre tribu, me disaient-ils souvent. Tous assurément embrasseraient avec ardeur la religion dont tu nous parles." Et moi, en gémissant de ne pouvoir voler à leur suite, je les berçais de l'espérance d'aller les voir une autre année!... Parmi eux se trouvaient aussi deux métis Canadiens, qui, encore enfants, avaient reçu le baptême des mains d'un prêtre catholique, sur les bords du lac Supérieur. N'ayant plus revu de prêtre depuis, ils avaient grandi dans une ignorance complète des premiers mystères de la foi. Ils ne savaient néanmoins comment m'exprimer leur joie quand ils me virent. Ils m'avouèrent plus d'une fois que quoiqu'ils eussent passé leur vie au milieu des protestants, ils n'auraient pas voulu, pour tout l'or du monde, renoncer à la religion catholique. Ils auraient été assurément bien en peine d'établir la différence qui existe entre les deux, puisqu'ils ne savaient pas même combien il y a de personnes en Dieu. Mais partout où une goutte de sang Canadien circule dans les veines, n'y découvre-t-on pas aussi un sentiment inné pour le catholicisme? La population qui fréquente le fort d'Ononabruk est d'environ 135 familles, et celle du lac Sale renferme le même nombre. Celle de la Chute à Martin est de 60. Enfin celle d'Albany lui-même en compte environ 120; ce qui fait, dans ce seul district, un nombre d'au moins 2500 âmes, car les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. Les Sauvages des trois premiers postes parlent la langue des Sautaux. Mais ceux du fort d'Albany et généralement tous ceux qui habitent les bords de la mer, ont un galimatias difficile à saisir. C'est un mélange confus de Kris ou Kenisteno, Sautaux, Mackegon, et Montagnais. Un peu plus au nord, c'est le langage Eskimaux entièrement différent de ceux-ci.

(A continuer.)

ÉTRANGER.

LOMBARDIE.—La Gazette de Milan, du 15 novembre, contient une nouvelle liste des personnes que Radetzki a frappé de contribution forcée. "La princesse Belgiojoso, née marquise Trivulzi, 800,000. Marquis G. Trivulzi, son cousin, pour le punir d'avoir été blessé par un Crato, 500,000. Le prince Pio Cape, espagnol, domicilié depuis quelques années à Milan, 2000,000. Comte Joseph Archinti, 500,000. Comte Alexandri Sommani 300,000. Frère marquis Stampa Soutino 380,000. Comte Marco Greppi, membre du gouvernement provisoire, 2000,000. Comte Charles Taverna, 300,000. Comte Francesco Annovi, pour services militaires rendus à l'Autriche, 400,000. Noble Camozzi, de Bergame, domicilié à Milan, 300,000. Comtesse Antonis Castellato, née Litta 3000,000. L'Hôpital de Milan, envers lequel le gouvernement autrichien est débiteur de quelques millions, que le très-religieux empereur n'a jamais payés, 300,000.

Ces extravagantes déprédations sont le fait personnel du maréchal Radetzki, auquel M. de Montecroli a fait adresser d'énergiques remontrances par un des plus savants juristes consultés d'Italie, Pedersani, conseiller du tribunal suprême de justice. Celui-ci aurait déclaré au maréchal que jamais loi plus infâme n'aurait souillé les annales de l'Autriche, et que, pour son compte, il irait à Olmutz en demander le retrait à l'empereur. Sur ce, on regarda comme à peu près certain que Radetzki n'oserait pas donner suite à son projet; mais on lui présenta l'idée de suppléer aux ressources qu'il entendait ainsi se créer: 1° par une surtaxe de quatre centimes par écu; 2° par une taxe sur les chevaux; 3° par quatre millions sur le commerce; 4° par une autre base que l'on suppose être celle des émigrés.

L'indignation qui a éclaté partout dès que ce dernier manifeste de Radetzki a été connu, a été suivie d'un acte du gouvernement sardes dont il faut tenir grand compte. Voici le texte de l'acte royal promulgué avec la signature de tous les ministres:

"Art. 1er. Les dispositions contenues dans la proclamation du maréchal Radetzki, en date à Milan du 11 novembre courant, sont nulles et de nul effet, (Il s'agit du décret qui grève d'énormes contributions les plus riches habitants de Milan.)

"2. Sont déclarées nulles et de nul effet les aliénations de biens immobiliers et créances décrivant d'expropriation forcée auxquelles, postérieurement à la promulgation de la présente loi, il devra être procédé dans la Lombardie et le pays Vénitien, au nom du gouvernement autrichien.

L'exposé des motifs précédant cette loi, porte: que la manière dont le gouvernement autrichien dépossède par des extorsions la Lombardie et la Vénétie, et particulièrement la proclamation du maréchal Radetzki, du 11, donne lieu de croire que l'on songe plutôt à leur destruction qu'à leur conservation.

UN NOUVEAU DANIEL.—Rome a failli voir renouveler, nous écrit un correspondant, l'une des scènes de martyre dont les auteurs chrétiens nous ont fait l'épouvantable récit. Cette fois, c'est un voyageur qui a manqué d'être livré aux

bêtes. Il faut savoir qu'il existe autour de la colonne Trajane une excavation profonde, formée par des murailles perpendiculaires, ornées de divers fragments d'antiquités. De nombreuses colonnes de granit y élèvent au-dessus du sol leurs têtes brisées et marquent la place du Forum. Depuis plusieurs années la population des rues voisines a pris pour habitude de se débarrasser des chats qui la gênent, en les jetant simplement dans le Forum Trajani, ce qui évite la peine d'une course jusqu'au Tibre ou le désagrément de torturer le ron à ces animaux. Notre voyageur, ignorant cette habitude connue de tout le voisinage, descendit dans cette nouvelle fosse aux lions, se hâtant pour remonter à la science d'Amoros; mais il fut aussitôt entouré par une quantité de chats sauvages, affamés, enragés, qui cherchèrent à le mettre en pièces. Fort heureusement ses cris furent entendus, et on lui descendit trois bouledagues et une échelle au moment où épuisé par sa défense désespérée, il lui restait à peine assez de force pour remonter. Avis aux touristes.

Courier.

LES PAUVRES DE PARIS.—Malgré les symptômes favorables qui se sont manifestés depuis quelque temps, le chiffre de la population indigente dans le département de la Seine a encore d'effrayantes proportions: pour la seule ville de Paris le nombre des individus qu'il faut secourir s'élève à plus de 222,000; et y joignant ceux des arrondissements de Sceaux, de Saint-Denis, on en compte environ 263,000; et les rigueurs de la mauvaise saison, l'interruption forcée des travaux qui en est la suite, portent à craindre que ce nombre ne s'élève pour les mois d'hiver à plus de 300,000.

UNE NOBLE CHARITÉ.—On lit dans l'un des derniers numéros de la Presse: "A la suite du décret sur la restitution des biens de l'ex-famille royale, Mme la duchesse d'Orléans a refusé les 300,000 fr. annuels que lui assurait son douaire. Elle a déclaré que si le gouvernement de la République ne croyait pas devoir les retenir, elle voulait qu'on les distribuât aux indigents et aux ouvriers sans travail. Cette princesse ne veut conserver que les 500,000 francs de rentes qui proviennent de ses économies, et formeront l'unique fortune de son second fils, M. le duc de Chartres."

UN CHÂTIMENT.—Le budget du ministère de l'intérieur a donné lieu à un incident passablement scandaleux. M. Luneau ayant reproché à M. Dufrane d'avoir envoyé dans la Vendée, pays religieux et dévoué à l'ordre, le préfet de Toulouse, qui s'était compromis dans un banquet ultra-démocratique, une voix partie de l'extrême gauche cria à M. Luneau: "Comment se fait-il que vous soyez mouchard?" La majorité, indignée, a voulu connaître l'auteur de cette grossière insulte: il s'est levé, et a déclaré se nommer Astoin. La chambre lui a infligé, par la bouche de son président, le châtimement d'un rappel à l'ordre, avec insertion au procès-verbal.

BAVIÈRE.—Le gouvernement a convoqué un synode général protestant, pour le Palatinat du Rhin, dans la ville de Spire. Cette convocation a été immédiatement l'occasion de nouvelles dissidences dans le protestantisme. L'assemblée se composait moitié de pasteurs, moitié de laïques; les partisans du rationalisme en formaient les deux tiers, contre un tiers seulement de prétendus orthodoxes, dont le pasteur Rust était le chef et le principal champion. Dès la première séance, le commissaire royal fit lecture d'une lettre qui mettait le pasteur Rust à la retraite. Ce sacrifice fait à la majorité de l'assemblée indigna le minorité qui, l'instant même, s'en retira. Ce qui fit le plus étonner le ministère bavarois, c'est que la cohue rationaliste n'ayant plus rien à craindre de l'opposition de ses adversaires, rendit le lendemain un décret de séparation de l'Église protestante du Palatinat, de l'Évangélisme de Bavière, déclarant se soustraire à l'obéissance du consistoire royal et suprême de Munich. Reste à voir ce que produira l'autre synode général, en ce moment assemblée à Nuremberg.

AUTRICHE.—La diète autrichienne s'est réunie à Kremsier. Les députés de la gauche ont protesté seulement qu'il eût été à la contrainte, afin d'épargner à Vienne de nouveaux malheurs. Ils ont d'ailleurs montré immédiatement que la victoire militaire de l'empereur n'avait nullement ébranlé leurs dispositions à lutter sur le terrain du droit. Malgré l'opposition énergique des Tschelches impériaux qui portaient à la présidence M. Strolach, le nom de M. Siska est sorti de l'urne. Ce résultat a surpris les partisans dévoués de la couronne, qui ne s'attendaient pas à une manifestation aussi éclatante envers un homme de cœur, dont le nom est associé aux impérissables souvenirs de la résistance viennoise.

LE GÉNÉRAL TAYLOR.—Une correspondance louisianaise, adressée à un journal de Boston, trace dans les termes suivants le portrait du président élu des États-Unis:

"Le vieux Rough and Ready est d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, solidement taillé, et d'une vigoureuse carrure. Il vient d'accomplir sa cinquante-huitième année, et, bien que ses cheveux commencent à se nuancer de gris, il n'a encore aucun des signes de la vieillesse. Son teint vermeil et son activité surprenante révèlent une santé parfaite. A le voir assis dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, causant avec tout le monde, on devine un honnête homme, plein de sens et de franchise, au caractère aimable et bienveillant. On a peine à voir en lui un de ces hommes "dont le nom ne doit pas mourir." Il n'a ni l'imposante figure de Scott, ni la farouche dignité de Twigg, ni les manières aristocratiques de Harney. Il ne porte pas non plus ce cachet de supériorité intellectuelle qui distingue Webster, Clay ou Calhoun, et sa mille. Mais il a ce front large, élevé qui décèle l'intelligence. Le trait caractéristique de son aspect et de sa conversation, qui fait que vous ne pouvez détacher de lui vos regards, c'est la bienveillance. On dirait que son cœur rayonne au-dehors, et vous attire vers lui. Et quel est il possède! Chacun de ses regards semble tomber sur vous comme un éclair, et si c'était le sourire qui l'accompagnait, on s'attendrait à le voir suivi d'un éclat de foudre."

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 8 JANVIER 1849.

M. ETIENNE PARENT,

LE PRÊTRE, ET LE SPIRITUALISME DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

[Nous nous disposions, après une lecture attentive de faire nos remarques sur le travail de M. Etienne Parent. Non-étions même à l'œuvre, et après avoir fait voir quel but M. Parent avait en vue, nous allions entreprendre de montrer comment il s'était acquitté de sa tâche, et quelles doctrines il entendait faire valoir. Mais un Collaborateur, dont nous avons précédemment reçu quelques communications, nous a adressé la première partie de ses réflexions sur le même sujet qui nous occupait dans le moment. Ce travail, nous l'avons soigneusement examiné, et bien qu'il ne soit pas encore terminé, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de mettre, au moins pour le moment, nos propres réflexions de côté, et d'accorder à ce travail la place de nos propres remarques. Nos lecteurs observeront que notre humble Collaborateur semble à la hauteur de sa tâche, et qu'au moins pour cette première partie il répond victorieusement à celui qu'il veut combattre. Nous ne doutons donc pas qu'il ne termine son œuvre aussi bien qu'il la commence; et lui donc maintenant la parole.]

J'ai lu avec un vif intérêt, comme bien d'autres sans doute, la lecture de M. Et. Parent sur le prêtre et le spiritualisme dans leurs rapports avec la société. Le titre d'apprécier cet ouvrage avec la plus stricte impartialité, m'a constamment guidé, ce me semble, dans l'œuvre que j'en ai faite. C'est pourquoi j'éprouve une peine plus grande à déclarer que cette lecture m'a fait éprouver une impression désagréable. J'aurais voulu pouvoir répéter avec le vieil Horace: "Ubi plura iuvat, non ego pariter eff. ubi moribus." Mais les tâches nombreuses qui s'y font remarquer, ne sont pas de celles que l'on doit pardonner en faveur des beautés. La lecture de M. Parent est brillante, exacte, sous plus d'un rapport; je le dis avec l'orgueil que doit éprouver un Canadien, un compatriote de ce missionnaire. Elle est brillante par la force de sa conception; brillante par l'énergie et la beauté des idées, comme par la richesse et la clarté du style. Elle dénote l'homme de talent, l'intelligence cultivée. Je dirai plus: elle dénote un désir du bien, que je respecte et auquel je me plains à rendre justice. Mais en même temps, je lis avec toute la hardiesse que je dois puiser dans la doctrine de mes maîtres, que les notions du lecteur sont très-incorrectes sur plusieurs des graves matières auxquelles il a prétendu initier ses auditeurs. Il me semble aussi qu'il est regrettable que cette production soit enveloppée d'une atmosphère ténébreuse, comme le chaos au sortir du premier essai de l'action créatrice. L'esprit logique et ami d'un enseignement positif ne saurait être satisfait de ces phrases vaporeuses où l'idée ne se saisit que très-imparfaitement. Quand on vous a fait espérer une brillante réalité, vous n'aimez pas à être la dupe d'un mirage déceptrice. Le style de la poésie va bien chez le poète; mais pour le croyant qui prétend donner de graves enseignements, surtout à une jeunesse enthousiaste et qui s'arrête trop facilement à la beauté des formes, il doit s'enfermer aux règles d'un atticisme plus sévère, et surtout donner à sa pensée la clarté désirée. L'obscurité qui empêche d'apercevoir le but précis du lecteur, n'est pas, au reste, le seul tort que l'on puisse reprocher à M. Et. Parent.

Selon lui, les conversions étonnantes dans lesquelles s'agitent aujourd'hui toutes les sociétés, ne sont que la marche de l'humanité vers la réalisation sociale de l'Évangile. Les peuples ne veulent pas s'asseoir au banquet des Dieux; ils ne veulent que du pain et de la liberté. Sentiment, à leur tour des guides dénués et sans passions. Il leur faut un enseignement religieux qui prononce d'une manière plus vraie que celle de la loi de charité, de liberté, de fraternité contenue dans l'Évangile. C'est parce que certains publicistes voyaient l'enseignement religieux en dehors ou au-dessous des besoins de la société, que ces esprits avides ont rêvé une religion nouvelle, en d'autres mots une nouvelle idée sociale!

Que le monde moral marche vers la perfection par la désorganisation et le désordre, ça peut être; c'est ainsi que le monde physique commence par le chaos. Que les hommes marchent vers la charité et la fraternité en passant presque par l'anthropophagie, ça peut être encore; surtout, Dieu veut qu'il en soit ainsi. Que les peuples aient besoin, pour les diriger, d'une puissance morale, au-dessus et en dehors des intérêts et des passions des individus; oh! je le crois sans peine. Mais, que les abus du système simonien et du communisme, et les autres systèmes sortis du cerveau des promoteurs d'un certain progrès humanitaire, doivent leur naissance au vide que la Religion lui-même dans l'enseignement social, c'est là un avancé de M. Parent qui ne prouve pas, certes, une haute intelligence des causes de ce pénible travail d'enfanteur religieux, auquel se sont livrés dans notre siècle certains esprits exaltés. Non, M. le lecteur, le saint simonisme et autres absurdités de même espèce, ne provient nullement de ce que vous avancez. Mais ces monstruosités proviennent que l'homme étant un être essentiellement religieux, il ne saurait vivre sans dogmes. Elles proviennent que quand les vraies croyances disparaissent du sein d'une société, les esprits ardents, étouffés sous le poids intolérable du doute ou de l'indifférentisme dont d'autres s'accroissent, se soulèvent avec effort, et se mettent en travail de quelque croyance nouvelle, qui puisse assuoir l'insatiable faim de vérités religieuses, qui les dévore.

Elles proviennent que quand l'esprit humain croit s'abaisser en adorant le vrai Dieu, il faut qu'il s'élevât jusqu'à prostituer son culte à de ridicules fétiches. La Religion divine, chassée de la terre, ne peut être remplacée que par les produits de la raison délirante de quelque Cabot ou de quelque St. Simon. Voilà l'explication de ces religions du progrès écloses de notre temps. Leurs auteurs voulaient des dogmes rénovés, plus en harmonie avec les lumières du siècle. A leur sens, la vérité n'est pas absolue; mais elle est progressive comme l'humanité; elle est constamment en marche vers un état d'épure et de progrès indéfini. Ainsi, les extravagances de ces cerveaux malades, ne viennent nullement de ce que l'enseignement religieux faisait défaut à la société et à l'humanité. Sur ce chapitre, je ne crains pas un démenti.

Mais, je veux être juste; ainsi, je me hâte de protester que je suis loin de croire que M. Parent veuille attaquer le moins du monde le dogme religieux dans le passage sur le

quel je viens de m'arrêter. Tout au contraire il respecte ce dogme, il l'exalte. "L'Évangile, dit-il, suffit à l'humanité. Non seulement celle-ci ne saurait dépasser ses enseignements, mais même elle ne pourra les réaliser parfaitement. Dans ces deux mots qu'il contient: "Notre Père," toutes les chartes, toutes les constitutions, sont renfermées, plus l'esprit de Dieu." Mais, si le monde, ajoute-t-il, n'a que faire de rêver une Religion nouvelle, "il a peut-être lieu d'attendre un sacerdoce rénové, un sacerdoce qui ait une pleine conception de la société nouvelle, et qui sache se placer à sa hauteur et à son niveau." Il est à présumer que ce comblement court et honnête porté à l'adresse du clergé en plein Institut, doit exciter de bruyants applaudissements de la part de beaucoup de jeunes auditeurs, qui croient, eux, mieux comprendre que le sacerdoce les grands problèmes qui s'agitent au sein de nos sociétés actuelles. Comme ils durent prendre en pitié ce sacerdoce mi-mort, eux qui pénétrèrent si facilement de leurs regards d'aigles à travers les plus obscures nuages qui enveloppent l'horizon social et politique du monde! Quoiqu'il en soit, il n'est pas moins vrai qu'il était facile à M. le lecteur de dire quelque chose de plus utile à notre jeunesse. Non, le monde ne doit pas attendre une religion nouvelle; l'Évangile suffit à l'humanité. Mais, pour que l'humanité pût savourer les fruits divins dont cette religion est venue implanter les germes, il faudrait des chrétiens rénovés, des chrétiens qui eussent une pleine conception de ses enseignements et qui les missent en pratique. Alors, on ne verrait pas les peuples souvent empirer leur sort, en se jetant dans des entreprises folles, téméraires et toujours funestes, entraînés par des hommes ou avides ou ambitieux, qui savent créer leur déscontentement afin de les exploiter. Alors, on ne verrait pas le lendemain d'une victoire populaire, de nouveaux tyrans se lever avec mépris les peuples qu'ils ont abusés, corrompus, déchristianisés. Alors, selon les magnifiques vues du législateur divin, le commandement serait paternel et l'hérissement serait filiale. Les sociétés, quel qu'en fussent les formes gouvernementales, seraient autant de grandes familles administrées par des chefs bienveillants, dévoués et fraternels. Mais, laissons de côté, pour le moment, ces considérations; et revenant au reproche de M. le lecteur, efforçons-nous d'en comprendre la portée. Quand on parle d'un sacerdoce rénové et placé au niveau des idées nouvelles, on s'adresse sous doute au clergé Canadien. Or, quelle est donc l'idée sociale nouvelle dont notre clergé n'ait pas l'intelligence? Lui reproche-t-on de haïr la liberté du régime constitutionnel, sous lequel nous vivons? Mais, quelle classe de citoyens a appelé par des vœux plus sincères le ministère libéral qui est aujourd'hui au timon des affaires? Quelle classe de citoyens lui prête un appui plus franc et plus désintéressé? Quel projet d'arrangements sociaux ou de législation vraiment libérale l'clergé repousse-t-il? Comment donc mériterait-il le reproche de ne pas comprendre la société où il vit ou d'être au-dessous de son niveau? Faudrait-il que sous un gouvernement constitutionnel il prêchât la république? Veut-on qu'il embouche la trompette pour élever aux oreilles du peuple que "l'insurrection est le plus saint des devoirs"? Quelque soit la des-sus l'avis de M. Et. Parent, il n'en sera pas moins vrai qu'un pareil rôle abaisserait le clergé bien au-dessous du niveau de son sublime et pacifique ministère.

A propos de spiritualisme, M. Parent énonce des principes plus ou moins vrais; il en déduit des conséquences fautes. "L'individualisme ou l'instinct de la vie individuelle pour ne pas cesser d'être légitime et bon, ne doit pas, dit-il, se satisfaire aux dépens de nos semblables, non plus que des individus eux-mêmes, qui ont une mission divine à remplir." Très-bien jusqu'ici. Mais il ne fallait pas ajouter sans restriction aucune; "que quiconque s'affaiblit, fût ce même sous l'inspiration du spiritualisme, commet une action reprochable, tout aussi bien que celui qui parviendrait au même résultat par la casualité." Car les héros du christianisme, ces saints qui ont rendu à l'humanité de si immenses services, méritaient une différence entre la sensibilité qui ne sert qu'à braver, et les pieuses austérités qui s'affaiblissent le corps que pour augmenter l'énergie et la force morale de l'âme. Ces austérités sont même le moyen essentiel que doivent adopter certains individus pour remplir la mission de dévouement et de sacrifice à laquelle Dieu les appelle.

Dieu ne nous appelle, continue M. Parent, qu'à un genre de dévouement et de sacrifice utile à nos semblables. Voilà pourquoi, "dans le siècle où nous sommes de moins, il ne comprendrait pas, dit-il, l'existence de communautés d'hommes s'isolant à la vie purement contemplative sous le cilice et le jeûne." Le cilice et le jeûne ne sont pas du goût de M. Parent; à son sens, Dieu n'a pas créé les jouissances terrestres, pour que nous n'en usions pas. La contemplation ne paraît pas être, non plus, une de ses appétences favorites. Je n'ai pas l'intention de le donner pour ce petit péché. Mais aussi je ne puis être blâmable si je défends des institutions ecclésiastiques sous l'inspiration du plus pur esprit catholique; et les lettres avouent que la réplique a ici pour le moins autant d'appui que l'auteur.

Je ne suis pas surpris que M. Parent ne conçoive pas l'apologie de l'existence de la vie contemplative. Beaucoup d'autres comme lui ont trouvé à cet égard que leur clairvoyance pouvait être en défaut. Pour comprendre la raison des institutions de l'Église, il faut sortir de l'atmosphère purement matériel, et se placer au point de vue beaucoup plus élevé de la religion religieuse. J'invoite notre lecteur à prendre son essor vers cette sphère; et là, à prêter un peu l'oreille à mon apologie. Puisqu'il entrerait dans les vues de son divin fondateur que l'Église fût constamment attaquée sur la terre, il devait la pourvoir de moyens convenables de défense. Voilà pourquoi il lui a donné le sacerdoce, les saints et les ordres religieux. Les ordres religieux ont donc une mission providentielle, relative à l'Église, et par suite, à la société. Les ordres savants sont chargés de combattre l'erreur; les ordres inférieurs de soulager les misères humaines; les ordres contemplatifs sont pour donner le bon exemple, pour prier, et neutraliser ainsi l'épouvantable force délétrée des scandales et de la corruption des mœurs. "Les ordres contemplatifs, dit un écrivain religieux, sont comme autant de Moïses envoyés loin du combat pour obtenir à l'Église le triomphe de ses ennemis. Ce sont des victimes pures chargées de servir de contre-poids aux iniquités du monde." Le grand Origène, parlant des premiers ordres religieux, dit "qu'ils sont attachés uniquement au service de Dieu, dégagés des affaires temporelles, chargés de combattre pour les faibles, par la prière, le jeûne, la justice, la piété, la douceur, la chasteté, et par toutes les vertus, en sorte que les fidèles même profitent de leurs travaux." Je n'ai pas besoin de dire que cette mission des ordres contemplatifs se rattache aux fondements mêmes du christianisme, à ce dogme capital, "la réversibilité des mérites." Les crimes des méchants attirent sur la société des châtimens. Le premier de tous les coupables, depuis six mille ans, fait pleurer les maux sur sa race toute entière. De même les vertus des justes attirent les bénédictions du Ciel. Voyez

pour preuve Moïse priant sur la montagne. Il ne combat pas au milieu de ses frères, mais il combat pour eux, et fixe la victoire sous leurs drapeaux. Voyez Salomon menacé d'une épouvantable destruction; dix justes, s'ils s'y fussent trouvés, l'auraient préservée de sa ruine. Écoutez Dieu lui-même parlant à Jérémie: "Va, prophète, dit-il, parcours toutes les rues de Jérusalem, regarde, considère, et cherche dans toutes ses places; si tu trouves un homme juste, je pardonnerai à la ville." (Jérém. V. 1.) Vous le voyez, lecteurs, il est possible de rendre à la société d'éminents services temporels, lors même qu'on se tient loin de l'arène où s'engagent les luttes acharnées des passions humaines et les conflits des intérêts matériels. Mais voilà ce qui échappe au coup d'œil de M. Parent. Il n'a pas vu que, même du fond de leur cellule et dans le silence de leur oratoire, certains individus appelés de Dieu à ce genre de vie peuvent contribuer, pour leur part, au bonheur de leurs frères. La société n'a pas seulement besoin de pain et de liberté. Elle a besoin de l'esprit de Dieu, et par conséquent de prières. Les constitutions des ordres contemplatifs de ce genre ont, leur mission de prier pour la société, de s'élancer, dans ses infortunes, au combat singulier du désert, comme un dieu autrême dans un langage profondément philosophique. Notre siècle a beau se croire sage; elles étaient donc aussi sages que nous ses sociétés d'autrefois, qui élevaient dans leur sein les monastères des ordres contemplatifs, comme autant de puis-sants paratonnerres, destinés à arrêter les redoutables effets de la foudre vengeresse. Notre siècle aurait beau les blâmer, ils n'en sont pas moins admirables à l'égal de Décius et des Cécrops, ces hommes généreux qui se précipitent dans le cloître pour y mourir à la vie des sens, et contribuer par leur dévouement et leur immolation à prolonger la vie au corps social dont ils sont les membres. Puis, n'est-il pas encore une autre existence de la vie du cloître? Cette vie n'est-elle pas un besoin pour certaines natures, malgré la force issue que la société offre aujourd'hui à la vitalité surabondante des âmes trop ardentes? Oui, M. Parent; les besoins de notre société sont, sous ce rapport, les mêmes qu'autrefois. Je vous répéterai ce que M. Martin Do-y écrivait, en 1842, au trésoirier catholique M. Isambert: "Il n'est pas donné à tous d'entrer dans le grand combat social; il est des âmes qui ne s'y sentent pas de vocation, des esprits qui y repoussent, des natures à qui les frotements du monde font mal ou font peur. Il en est qui trouvent les places prises; il en est dont l'organisation est si délicate, qu'ils n'y trouvent pas d'écho." (I continuer.)

DÉTAILS DE NOUVELLES PAR L'EUROPA.

En France, le résultat connu de l'élection était encore plus favorable à Napoléon que nous ne le disions dans notre dernière feuille: car il avait obtenu 2,234,000 voix, il en avait obtenu 179,800, tandis que Cavaignac n'en avait reçu que 596,000. Napoléon avait ainsi un majorité de plus de 1,200,000 voix. Une majorité aussi forte avait causé le plus grand étonnement et les plus grandes émotions dans l'assemblée nationale. On craignait en effet que, dans un pareil entraînement, le peuple ne se laissât porter à crier: "Vive l'empereur," et dès lors il faudrait dire adieu à la république. Les votes, recueillis à Paris, ont été de 13,000 socialistes; on paraît content de ce résultat, qui montre la faiblesse numérique de ce parti extrême. Un journal rapporte que Cavaignac a reçu les suffrages de tous ceux qui veulent sincèrement la république et le retour au bon ordre; Louis-Napoléon serait supporté par les légitimistes, impériaux, orléanistes et tous ceux qui ne veulent pas du gouvernement actuel. On accusait Cavaignac d'avoir manifesté l'intention de demander à l'Assemblée nationale de voter des pensions à Fieschi, Chauveau, la sœur de Lecompte, Coffinier, Bergeron, etc., dont quelques-uns étaient des misérables qui ont en différents temps voulu assassiner Louis-Philippe ou ont commis d'autres crimes de cette sorte; cela avait produit un bien mauvais effet sur la cause du général. Louis-Lucien Bonaparte est élu député en Corse. M. de Coreille, envoyé d'urgence par le général auprès du Pape, en apprenant la fuite de S. S., est parti pour Gaëta et Naples. Les troupes françaises n'ont pas quitté Marselles, vu que le Pape se trouve maintenant libre, quoique fugitif. M. Maret est resté président de l'Assemblée nationale. Le commerce souffrait encore beaucoup.

A Rome, le duc d'Avoyant (consul français) avait dû établir son domicile au Quirinal, pour protéger le Pape du drapeau français. Les affaires se faisaient au nom du Pape, qui n'y prenait et ne voulait y prendre aucune part, dans son état actuel. C'est comme on le sait, le 29 novembre, que Pie IX a quitté Rome. Aussitôt que le ministère en eut connaissance, il en fut terrifié, et de pèche, dieu, et dragons pour ramener le Souverain Pontife. Mais Sa Sainteté était rendue à Gaëta, où le roi de Naples lui envoya une garde d'honneur de deux régiments, et se ren fit bientôt lui-même avec la reine, les princesses et les ambassadeurs Romain et Bavarais à Naples. Le corps diplomatique avait quitté Rome et était allé à Gaëta auprès du Souverain Pontife. Les journaux anglais sont fort scandalisés ainsi que les rois de l'Italie, de ce que Pie IX se soit réfugié auprès du roi de Naples, à qui on reproche avec raison le bombardement de Messine et que l'on nomme l'assassin des frères Bandiera. Mais Pie IX pouvait-il choisir? Et d'ailleurs, si Sa Sainteté ne se trouvait pas libre dans les États Napolitains, ne pourrait-elle pas s'embarquer et ne s'embarquerait-elle pas immédiatement à bord de quelque vaisseau français ou anglais? Nous craignons que, dans ces hauts cris de plusieurs journaux anglais, il ne se trouve quelque désir de faire écho aux turbulents de Rome, et d'engager indirectement la population ou canaille de cette ville à se porter à de nouveaux excès d'autorité, et à consommer envers Pie IX leur ingratitude, en le déposant, et à se constituer en république sous la présidence du prince de Canino (ce dont il était un peu question). Les journaux anglais disent qu'aussitôt que la fuite du Pape fut connue, le ministère publia la proclamation suivante: "Rome, le Pontife a quitté Rome. Il n'en est nommé immédiatement une commission, qui sera en permanence, et qui punira quiconque osera violer l'ordre public ou s'attaquer à la vie des citoyens. La garde civique se tiendra sous les armes, prête à donner son concours à l'autorité, s'il y a lieu. Le ministère, d'accord avec la chambre des représentants et le Sénat, adoptera telles autres mesures qu'exigeront les circonstances." Ils ajoutent que le Pape a adressé la lettre suivante au marquis Gireno Sacchetti: "Nous nous confions dans votre prudence pour annoncer au ministre Galletti notre départ, et que nous l'autorisons à protéger les palais, mais beaucoup plus les personnes qu'ils contiennent, et qui ne connaissent nullement la révolution que nous avons prise." Les mêmes journaux nous apprennent que le Temps de Naples contient la lettre suivante du Pape au cardinal Patrizi: "Les pé-

chés, les blasphèmes, les actes sacrilèges de toutes sortes et le mépris des choses les plus saintes, dont nous sommes témoins, nous forcent à avoir recours à la divine miséricorde. Ordonnez qu'il soit fait des prières pour nous, par votre pèlerin, qui demeure maintenant un sujet de dispute. A cette fin, nous vous donnons tous pouvoirs. Recevez de nous notre bénédiction apostolique, que nous vous donnons, les yeux baignés de larmes."—L'apostrophe suivante, avait été affichée à Rome:

PIE IX AU PEUPLE ROMAIN.
"Les outrages commis ces jours derniers contre notre personne, et l'intention ouvertement avouée de les continuer, nous ont forcés à nous séparer temporairement de nos sujets et enfants, que nous aimons et aimons toujours. Les raisons, qui nous ont porté à faire cette importante démarche, ont été dans la nécessité pour nous de jouir d'une vraie liberté dans l'exercice des devoirs sacrés du Saint-Siège, vu que, dans les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons malheureusement placé, le monde catholique pouvait raisonnablement douter de la liberté de cet exercice. Les actes de violence, dont nous nous plaignons, ne peuvent être attribués qu'aux intrigues que l'on a fait jouer, et aux mesures qui ont été adoptées par une classe d'hommes dégradés à la face de l'Europe et du monde. Ceci est d'autant plus évident, que déjà la colère du Tout-Puissant est tombée sur les révoltés, et que, tôt ou tard elle appellera sur eux le châtiment qui est prescrit contre eux par son Église. Nous reconnaissons humblement, dans l'ingratitude de ces enfants égarés, l'irritation du Tout-Puissant, qui permet leurs infortunes, comme une expiation de nos péchés, et de ceux de notre peuple. Mais encore nous ne pouvons nous empêcher de protester contre leurs actes. Cette protestation, nous la faisons avec confiance, parce que tous les précédents, récents et de tels actes de violence, sont dénués d'efficacité et de légalité.

"Afin que la ville de Rome et nos États ne soient pas privés d'un exécutif légal, nous avons nommé une commission gouvernementale. En confiant à cette commission gouvernementale la direction temporaire des affaires publiques, nous recommandons à nos sujets et enfants la conservation du bon ordre. Enfin, nous désirons et commandons que des prières journalières et ferventes soient faites pour la sûreté de notre personne."

Aussitôt cette proclamation publiée et connue, les députés s'assemblèrent. Les personnes, nommées par le Pape pour former la commission gouvernementale, s'entendirent aisément pour refuser cet honneur. Le prince Sciarra et le prince Barberini eurent peur et s'enfuyèrent de Rome. Cavaignac refusa aussi d'accepter, et un autre (choisi?) parti pour Bologne. Enfin parut la proclamation suivante de la chambre des représentants: "Un papier qu'on dit porter le signature du Pape, daté de Gaëta, annulerait les actes de nos ministres, et créerait une commission d'état, dont les membres n'ont pas plutôt connu leur nomination qu'ils se sont retirés dans la campagne. Vous représentés pour protéger le Saint-Siège constitutionnel et l'indépendance des ministres, se sont assemblés et ont arrêté: 1° La chambre des députés ne reconnaît aucune autorité officielle dans le papier venu de Gaëta et en opposition à tous les usages constitutionnels, auxquels le Souverain est sujet aussi bien que son peuple; et nous déclarons que le ministère actuel continuera, jusqu'à nouvel ordre, à administrer les affaires du pays; 2° Une députation de cette chambre se rendra auprès du Souverain pour l'engager à revenir; 3° La chambre haute est invitée à se joindre à la députation; 4° Les grandes nationales dans tout le pays seront appelées à se rallier autour de leurs drapeaux et à maintenir la paix." Le professeur Fieschi a fait motion au serai de nommer un gouvernement provisoire, vu l'absence du Souverain; sa motion a été perdue. Aux dernières dates, il ne restait plus que six cardinaux à Rome. Des lettres de Bologne en date du 28 novembre annoncent que le Cardinal-Fieschi a publié une proclamation, informant le peuple de la fuite du Pape, et portant qu'il avait jugé à propos d'associer un gouvernement de la province le général Zucchi et le sénateur Zucchi. M. Tempé, Français anglais près la cour de Naples, était arrivé à Rome le 22 novembre. Il avait annoncé qu'il portait l'ultimatum de l'Angleterre et de la France relativement à la Sicile. Cet ultimatum porte que la Sicile aura une administration séparée, une constitution, une armée, une marine; la couronne de Sicile sera mise à celle de Naples. Un journal de Modène du 27 novembre dit qu'il s'y fit un grand mouvement de troupes napoléoniennes. On parlait, selon ce journal, d'une invasion de Bologne, on n'y croyait pas. Mais il est certain que le commissaire du Paragrahe autrichien a reçu ordre d'être prêt à fournir trois ou quatre régiments. On rapportait que quelques mille Croates devaient marcher sur Massa et Carrara.

En Autriche, le nouvel empereur promet à ses peuples une constitution conforme à l'esprit du temps. Il est âgé de 19 ans. Les exécutions politiques continuent. En Prusse, le roi a discuté la constitution, et octroyé une constitution à son peuple. Par cette constitution, la liberté de presse est garantie; le domicile est inviolable, la peine de mort et le confisquant ont été abolies; la liberté des cultes est assurée, le droit d'éducation pour le peuple est garanti, tout Prussien a le droit d'exprimer librement ses opinions politiques, la liberté absolue de la presse est accordée, le droit de s'assembler dans des réunions particulières est garanti, l'Assemblée en plein air ne pourra avoir lieu que d'après la permission de la police, le secret de la poste est inviolable, divers privilèges féodaux sont abolis, le roi n'est pas responsable, les ministres sont responsables, il y aura deux chambres, l'une de 180 membres qui seront élus par le cercle provincial et les représentants de districts, l'autre de 350 membres élus indirectement par le suffrage universel (et directement par des électeurs choisis par le suffrage général); les deux assemblées doivent se soumettre à l'élection tous les six ans; les élus n'ont pas besoin de qualifications pécuniaires. Une grande partie du peuple paraît contente des institutions promises.

En Sicile, on s'attendait à un nouveau soulèvement; le roi de Naples se préparait à le reconquerir fermement. En Pologne, on disait que le pays redevenait royaume sous le duc de Saxe-Weimburg.

Dans l'Inde, il se faisait de grandes préparations militaires pour soumettre et réduire les Sikhs.

Une dépêche télégraphique, mise à bord de l'Europa au moment du départ, dit que le traité de réciprocité postale venait d'être signé par l'agent du gouvernement anglais et par celui du gouvernement américain. La dépêche ajoute qu'en France le nombre des votes connus était comme suit: Louis-Napoléon, 2,300,000; Cavaignac, 620,000. On allait jusqu'à rapporter que le bruit courant à Paris était que Louis Napoléon avait reçu 4,000,000 de voix, et que Cavaignac n'en avait reçu que 900,000.

CIRCULAIRE DE L'ARCHEVÊQUE DE BALTIMORE.

Vénérables et Bien-aimés Frères,

Les nouvelles récentes de la Capitale du monde chrétien ont rempli tous les cœurs catholiques de peine et d'affliction. Le Père des fidèles, le magnanime et pieux Pie IX a déjà vu se réaliser ses propres pressentiments prophétiques, qui lui faisaient dire, au milieu des acclamations enthousiastes d'un peuple reconnaissant, que Rome pourrait encore devenir pour lui une autre Jérusalem, et les hosannas du jour se changer en ces cris de la multitude égarée; "Crucifiez-le, crucifiez-le!"

Les derniers rapports le laissent à la merci d'une populace féroce et sacrilège; son ministre a été assassiné sous ses yeux, des huiles ont été tirées dans son propre appartement, et sa personne sacrée a été outragée d'insultes et de tentatives meurtrières. Bien qu'il accepte le calice de la trahison et de l'ingratitude, et se réjouisse d'être trouvé digne de souffrir la reproche pour le nom de Jésus, c'est le devoir de la piété filiale et du zèle pour l'honneur de la Religion, qu'il soit fait à Dieu pour lui des prières incessantes par l'Eglise. Ainsi puisse-t-il imiter le glorieux exemple des immortels confesseurs de la Foi qui ont si souvent honoré la chaire de St. Pierre, et puisse le triomphe apparent des puissances des Ténébres être aussi court, que nous le savons être vain et illusoire!

Pendant un mois de cette date, le Révérend Clergé dira à la Messe la prière pour le Pape: "Deus omnium clementer, &c." dans les communications Religieuses, les seurs réciteront tous les jours les Litanies de la B. V. M. et offriront une communion par semaine; les fidèles en général sont exhortés à faire les mêmes dévotions, ou d'autres que leur recommanderont les vrs directeurs spirituels.

Donné à Baltimore, le 19 décembre 1848.

Samuel Archevêque de Baltimore.

Afin que nos lecteurs puissent continuer à juger le nouveau rédacteur de la Gazette de Montréal, nous traduisons, de ce dernier journal, le paragraphe suivant qui porte la date d'hier:

Les autres grandes institutions d'éducation, qui doivent leur appui pour assister l'Etat, sont les collèges catholiques romains dans le Bas Canada. Relativement à ces collèges, nous espérons que, lorsque le ministère régiera d'une manière satisfaisante les affaires de l'Université de Toronto, il établira une commission pour s'enquérir de la manière dont s'emploient les énormes revenus du Séminaire de Montréal, et de celle dont sont conduites ses écoles, dans la vue d'abolir le bienfait exclusif à une seule dénomination de chrétiens. Pendant qu'une semblable enquête se fera, une autre pourra voir lieu dans le but de rendre public (of opening up) tous les collèges qui reçoivent une allocation publique, et qui sont maintenant entre les mains des prêtres catholiques romains et des Jésuites!!!

Rien de plus comique que le langage de la Gazette. Ne dirait-on pas le petit père Proudhon déclarant que "la propriété est un vol"? En vérité, nous n'aurions jamais cru que la Gazette de Montréal pût devenir communiste et socialiste; mais aujourd'hui c'est différent. Sans doute que ce sont les grands froids, que nous avons eus, qui ont suggéré à la Gazette des idées aussi lumineuses et aussi charitables.

Le 10 du courant, il doit se tenir à St. Edouard une assemblée de tous les habitants du comté de Huntingdon, au sujet des lois de Municipalités, de la libre navigation, etc.

Le 16 du courant, il doit se tenir à Terrebonne une assemblée publique des habitants du Comté, pour prendre en considération les modifications à faire aux bills de judicature, des Municipalités, etc.

Depuis dix jours, il se dit dans toutes les églises catholiques de cette ville et de ce diocèse cinq Pater et cinq Ave, après la grand-messe du Dimanche, pour le Pape et pour l'Eglise.

Le temps a continué à être froid jusqu'à hier soir. La glace est prise devant cette ville, et maintenant on trace le chemin sur le pont de glace jusqu'à Longueuil. Aujourd'hui il fait beau, mais encore froid.

Nous avons reçu de M. Wily, Chef de Police une statistique du crime à Montréal pour toute l'année 1848, et pour laquelle nous lui offrons nos remerciements, nous en parlerons plus au long dans notre prochaine feuille.

C'est demain que s'ouvre les Sessions de Quartiers pour le District de Montréal.

Nous avons reçu ce matin nos journaux Français et Anglais apportés par l'Europe. Nous en donnerons de copieus extraits dans notre feuille de Vendredi.

Les procédés de l'Assemblée des habitants de Longueuil au sujet de la Colonisation et du luxe sont tenus, faute de place, au numéro prochain.

M. C. H. L., deux billets reçus ainsi que manuscrit; sous considération.

M. F. P., membre du clergé, lettre, état de compte et remise reçus. Acceptez nos remerciements pour le passé. Le tout ne saurait être en meilleures mains.

M. B. M. J., membre du clergé, lettre et incluse reçues; merci.

M. A. G., Terrebonne, note reçue; le journal vous sera expédié régulièrement.

DE TOUT UN PEU.

DÉBENTURES.—Le 5 courant, il avait été émis pour £209,097 de débetures, il en était resté pour £120,670; il y en avait encore en circulation pour £88,427.

AVIS.—James Moiz, cor. donne avis dans la Gazette Officielle qu'il s'adressera à la législature, à sa prochaine session, pour en obtenir un acte qui amende et explique l'acte 58, George 3, chap. 25.

UN REVUE JOURNAL.—Le Kingston Press vient de cesser de paraître.

ILE DE CUBA.—Il paraît que le général Taylor s'est déclaré en faveur de l'annexion de l'île de Cuba à la confédération Américaine; et il n'a pas tort.

AMBASSADE.—La nomination du Major L. Cass comme chargé d'affaires des E. U. à Rome vient d'être ratifié par le sénat des E. U.

CONSECRATION.—La nouvelle église catholique de Wheeling, Virginie, vient d'être consacrée par Mgr. Whelan, évêque de Richmond, assisté des évêques de Cincinnati et de Pittsburg. Cette église a été construite d'après les plans de l'évêque de Richmond, qui s'en est fait lui-même l'architecte. Elle a 138 de long sur 76 de largeur, 42 pieds d'élévation entre la voûte et le plancher; elle est divisée en trois nefs, séparées les unes des autres par une double rangée de colonnes en pierre de taille.

PIE IX.—A nos yeux, dit le Freeman's Journal de New-York, les tempêtes, qui se déchinent maintenant sur la tête du Pape, prouvent d'une manière des plus signalées qu'il est un vaisseau de grâce, choisi pour de grandes fins dans l'Eglise et le monde. Ses souffrances le font ressembler à Notre Seigneur, aux apôtres, aux martyrs et aux saints, comme les plus grands Papes, ses prédécesseurs.

LES RÉVOLUTIONS EUROPÉENNES.—Les actes de Pie IX, dit encore le Freeman's Journal, n'ont pas été la cause des convulsions politiques de l'Italie ou des autres parties de l'Europe. Ces convulsions, fruits légitimes de l'impunité et de l'illégalité que des gouvernements Européens ont depuis longtemps enseignées pratiquement à leurs peuples, auraient eu lieu dans tous les cas à cause de la corruption politique et sociale à laquelle était parvenue l'Europe.

LA PRESSE AUX BÉNÉDICTIONS.—Le propriétaire du Herald de la Bermuda vient d'être trouvé coupable de libelle contre le Comité d'Assemblée de cette île, et condamné à 20 jours d'emprisonnement, et à payer outre les frais £50 de dommages. Faute de paiement de cette somme, le journaliste aura à subir un emprisonnement de six mois.

DES PROVISIONS.—Nos journaux de New-York nous apprennent que le vaisseau le "Devonshire" vient de quitter le port de New-York avec une cargaison de fromage, beurre, jambon, saucissons, en tout 1506899 livres!

FAIT INTÉRESSANT.—Un de nos échanges américains nous apprend que M. Dyer, l'éditeur de l'American phono-graphic Journal a répondu comme suit à la question suivante: "Avez-vous jamais rapporté un discours mot à mot et tel qu'il a été débité?"—"Oui, j'ai souvent rapporté ainsi, dit-il, les discours d'un grand nombre des hommes les plus distingués des Etats-Unis et du Canada; mais je n'en ai publié qu'un petit nombre mot-à-mot, car ils ne pouvaient être publiés sans avoir été revus. Je n'ai jamais entendu que deux discours aux quels il n'ait pas fallu retoucher; l'un était du gouverneur général du Canada, l'autre de Frederick Douglass (agréé).—"Comment, dit le Christian Contributor, est-ce qu'un noir sait quelque chose?"

LES ETATS-UNIS SONT UN AIMABLE PAYS.—Un journal rapporte que, le jour de Noël, il y a eu à Philadelphie plusieurs émeutes sanglantes dans les rues, les toits accompagnés de sacs de plusieurs maisons particulières, dont on a brisé les portes, les fenêtres et les meubles, et dont on a maltraité les habitants. Vive la liberté dont on jouit si bien aux Etats-Unis!!!

EGLISE NOUVELLE.—Le 25 Décembre, Mgr. Hughes a consacré une nouvelle Eglise Catholique à New-York. Cette Eglise, dit le Freeman's Journal, est dans le genre gothique; elle est divisée en trois nefs.

IRLANDE.—En Irlande, la pauvreté et la misère sont on ne peut plus grandes; les gens meurent sur la route, tant ils sont épuisés.

RUSSIE.—La Russie continue à avoir l'arme au bras. Elle a toujours tous prêts 500,000 hommes, que l'on soumet à une sévère discipline; on pense qu'elle contribuera, au moins par la force morale qu'exerce toujours une armée de 500,000 hommes, à rétablir la paix à Rome.

EGYPTE.—En Egypte, il est vrai qu'Ibrahim-Pacha est mort. Abbas-Pacha lui succède.

LES TRANSTÉVÉRINS.—On nous demande souvent: "est-ce que les Transtévérins ne font rien pour le Pape?" Voici la réponse que fait à cette question le correspondant de Rome du Journal des Débats à Paris: "Les Transtévérins, dit-il, ne travaillent pas pour le Pape, quoi qu'ils aient pitié de lui; En parlant de lui, ils font le signe de la croix, mais c'est inutile d'attendre d'eux quelque chose de plus. Ils semblent appartenir à l'ancien monde, et au milieu des ruines et des catastrophes, ils en sont venus à quel que chose qui ressemble au fatalisme des Orientaux.—Ne savez-vous pas, disais-je à un jeune homme, qu'on est asséséger le Pape?—Dieu et les saints le protégeront, moi répondit-il pensivement.—Et qu'allez-vous faire?—Moi? je suis pauvre, je ne suis rien.—Vous n'aimez donc pas le Pape?—Il ne me répondit pas, mais tirant une médaille de Sa Sainteté, il me la montra et se mit à la baiser." C'est le type des Transtévérins.

LA REPRÉSENTATION.—C'est que le Canadien disait en 1843; doit nous être avoir beaucoup plus de force aujourd'hui qu'il n'en avait alors. Si nous avions eu une représentation basée sur la population, dès l'année 1843, nous aurions pu en profiter au moins pendant dix ans, nous aurions fait deux ou trois élections. D'après ce principe; au lieu qu'à l'heure qu'il est nous ne saurions profiter du principe que pour une seule élection, encore la chose est-elle douteuse. Après cette élection, ce principe opérerait contre nous, et serait notre mort. Quelle inconséquence donc de la part de ceux qui se sont tus en 1843, de faire retentir aujourd'hui le cri d'alarme! surtout lorsqu'il est reconnu que d'ici à l'époque où le Haut-Canada devra en toute probabilité nous élever en population, le parti libéral n'aura aucunement besoin de quelques voix de plus pour faire fonctionner le gouvernement à sa guise; car, avec la force parlementaire que le ministère possède aujourd'hui, et possèdera probablement longtemps, que lui ferait deux ou trois voix de plus?

LA POLITIQUE.—Quant à la masse du peuple, elle a appris à ses dépens que la politique doit être moins turbulen-

te et plus pratique; le peuple commence à sentir qu'il doit se préparer pour toutes les éventualités quelles qu'elles soient, que son intérêt est de profiter de tout ce qui peut le protéger et lui donner de la force, en s'emparant miette à miette, poignée par poignée, de tous les avantages matériels que procurent le pouvoir et l'autorité; le peuple commence à sentir que la politique sentimentale n'est plus de saison; que le système du tout ou rien est destructeur; que la puissance et la liberté ne s'acquiescent pas sans un jour, et qu'il n'y a en vérité de durable en fait de gouvernement que ce que l'on obtient par degré, l'expérience nous démontrant tous les jours que les grands changements spontanés sont variables et suivis de réaction qui laissent le peuple dans un état plus déplorable qu'il n'était auparavant. Minerve.

L'IMMIGRATION AUX ETATS-UNIS.—D'après un relevé fait à Washington, il a débarqué dans les divers ports de l'Union, du 1er octobre 1847 au 30 septembre 1848, au nombre total de 229,383 passagers. Sur ce chiffre, New-York figure à lui seul pour 160,994; la Massachusetts, pour 22,354; la Louisiane pour 19,299; la Pensylvanie, pour 9,924; le Maryland pour 7,091; le Maine, pour 6,259. Le reste se répartit par fractions minimes entre les autres Etats. Courier.

EXPÉDITIONS POUR LA CALIFORNIE.—Baltimore, nous écrit-on, est menacé d'une véritable calamité. Trois de ses meilleurs cuisiniers, MM. Adolphe Buthey (l'entourage), Léon Marié et Auguste Dupont, sont sur le point de partir pour la Californie, où ils se proposent de fonder un grand hôtel. C'est après tout une excellente idée, qui fera passer dans les poches des trois artistes culinaires, une certaine quantité de l'or recueilli sur les bords du Sacramento.

Quelques-uns de nos compatriotes s'occupent aussi d'organiser à New-York, une société, pour se rendre en Californie. Le nombre des sociétaires est fixé, croyons-nous, à vingt, et l'apport de chacun doit être de \$200 au moins. M. Ch. Glatz est un des promoteurs principaux de cette expédition en commun, qui suivra, pour se rendre à sa destination, la route de Vera Cruz et de Mazatlan. Courier.

UN PHILANTHROPE ÉCLAIRÉ.—Un citoyen de Boston, qui s'est voué à la réforme des mœurs, et qui la misère entraîne au vice et à la débauche, M. John Augustus, vient de publier un relevé de ses plus mauvais travaux durant les sept dernières années. Le nombre des personnes pour lesquelles il s'est montré caution, près la cour de police, a été de 502, dont 333 hommes, et 149 femmes; près la cour municipale, il a répondu pour 297 inculpés, dont 159 hommes et 138 femmes. Le total des cautions ainsi offertes par lui s'élève à \$57,670, et ses bienfaits ont été plus que compensés par un tel discernement, que dans une seule circonstance il s'est vu contraint de payer \$100. La plupart des infortunés sauvés de la prison, par cette intervention généreuse sont complètement revenus au bien. Courier.

CLERGÉ CATHOLIQUE DES ETATS-UNIS.—L'Almanach catholique pour 1849 dit que le nombre total des prêtres dans les Etats-Unis est de près de 1,100, ainsi classés sous le rapport de la nationalité: américains 150; allemands 200; français 160; irlandais 330; outre un petit nombre de belges, italiens, d'Espagnols, de Portugais, de Polonais et de Russes. Il y a 3 archevêques, 23 évêques, et 966 églises. L'augmentation de l'année 1848 a été 1 évêque, 119 prêtres et 59 églises. La population catholique est estimée à 1,231,300. Sur les 26 prélats il y en a 10 américains, 2 Canadiens, 6 Français, 6 Irlandais, 1 Belge et un Suisse. Outre cela, il y a dans le Nouveau Mexique et la Californie 44 prêtres, 53 églises, 2 évêques et environ 35,000 catholiques. Nouvelle de Québec.

DERNIÈRES NOUVELLES.—On lit dans le post scriptum de l'Européen Times, sous la date de Paris, 14 décembre, 10 heures du soir:

"Le maréchal Bugeaud a paru aujourd'hui à la chambre pour la première fois; il a été reçu dans la salle des Pas-Perdus, par MM. Thiers et Molé.

"On affirme que le ministère du nouveau président est définitivement formé, et qu'il l'a été avec l'approbation de MM. Thiers, Molé et Bugeaud. Ce dernier serait nommé au commandement en chef de l'armée des Alpes, mais resterait provisoirement à Paris.

LE CONSEIL D'ETAT.—Dans la séance du 9 décembre, l'Assemblée Nationale a élu les trente membres qui doivent former la Commission provisoire, destinée à représenter le conseil d'état, jusqu'à la promulgation des lois organiques. Voici les noms des membres élus:

Fr. Arago, Lacrosse, Lamartine, Bugeaud, Godechaux, Dupuy (de l'Eure), Sénard, Billault, Arjès (de Sarthe), Tocqueville, Havin, De Parieu, De Remusat, Jules Simon, Stourm, Grevy, Boudet, Chancelle, Comencin, Buchez, Liechnebergier, Carnot, Boulay-Lagarde, Armand Marc, Larrieu, Ferdinand de Lasteyrie, De Falloux, Vaublanc, Landrin, Bixio.

Cette Commission dont la création ne déduit en rien les attributions administratives et judiciaires de l'ancien conseil d'état, aura à donner son avis: 1o sur l'exercice du droit de grâce attribué au président; 2o sur l'exercice du droit de révoquer, attribué également au président, des agents du pouvoir exécutif élus par les citoyens; 3o sur la dissolution par le président des conseils généraux, cantonaux et communaux; 4o enfin, cette Commission pourra être saisie, soit par l'Assemblée, soit par le président de la République, de l'examen des actes de tout fonctionnaire autre que le président de la République.

Le vice-président de la République, nommé par l'Assemblée, sur une liste de trois candidats présentée par le président dans le mois qui suit son élection, sera de droit président de la Commission des trente, si, à cette époque, la loi organique du conseil d'état n'est pas votée.

FRANCE.—Le plus grand intérêt a été créé par la nouvelle soumission qui s'est répandue avec la rapidité de l'éclair que le Pape était attendu à Marseille. Le ministre des cultes, M. Freslon, est parti pour cette ville hier au soir, afin de recevoir en personne le Chef de l'Eglise. Même on assure que le Pape a pu arriver à Marseille avant le ministre. On fait les plus grands préparatifs pour sa réception. On dit que des appartements dans les Tuileries sont mis à sa disposition dans le cas où il consentirait à accepter l'invitation que lui a faite le gouvernement français de venir à Paris.

La Patrie d'hier au soir dit: "Le conseil des ministres s'est assemblé hier au soir à cinq heures, afin de régler l'ordre de la réception qui doit être faite au Pape à Marseille. On dit que l'Assemblée profitera de cet événement pour se donner un e vacance d'une semaine et qu'une grande partie des membres ira à la rencontre du Saint-Père. On croit qu'on offrira à Sa Sainteté une résidence dans l'une des villes du midi de la France, à moins qu'il ne préfère séjourner à Paris; dans ce cas, les

Tuileries seront mises à sa disposition pour lui et sa suite. La presse parisienne, à l'exception des journaux de la république rouge, font un véritable chorus de bienvenue à l'approche du Pape. Ceux qui connaissent l'histoire de la première révolution ne pourront manquer d'être frappés du changement survenu dans l'esprit du temps."

Traduction du Canadien

LA FRANCE.—La majorité en faveur de M. Louis-Napoléon Bonaparte ne paraissant pas faire un doute pour personne, on faisait circuler dès le 13 à l'Assemblée nationale des listes de son ministère, qui serait publié aussitôt après sa proclamation comme président de la république.—Dans ces combinaisons, que nous donnons nullement comme exactes et surtout comme définitivement arrêtées, M. Oshon Barrot serait garde des sceaux, ministre de la justice; M. Troncy de Lhuys, ministre des affaires étrangères; M. Léon de Maleville, ministre de l'Intérieur; M. Achille Fould, ministre des finances; M. Léon Faucher, ministre des travaux publics. Tous les cinq ont déjà accepté leurs portefeuilles. Le portefeuille des finances avait, dit-on, été offert d'abord à M. d'Audiffret et à M. Hippolyte Passy, qui l'ont refusé.—M. le général Oudinot est désigné comme ministre de la guerre, mais il n'a pas encore, assure-t-on, accepté définitivement. Dans le cas de son refus, le général Balthéras, représentant du pétrole, prendrait le portefeuille de la guerre. Le général Oudinot serait alors envoyé comme ambassadeur à Saint-Petersbourg. Le portefeuille de la marine n'est pas encore donné. On parle de M. Fr. Arago, de Panloul Dupetit-Thouars, et même de M. Jules de Lasteyrie. Le ministère de l'Instruction publique et des cultes aurait présenté des difficultés qui n'auraient pu encore être surmontées. On aurait d'abord songé à M. Barthélemy Saint-Hilaire. Aujourd'hui il serait question de M. de Séze, représentant de Bordeaux, ou de M. de Falloux. Pour le ministère du commerce on désignait MM. de Tracy, Pagnaire ou Bineau. Le général Changarnier resterait commandant des gardes nationales de la Seine et des troupes réunies à Paris.

CE QUE DIT LE JOURNAL "LA PRESSE".—"C'en est fait, s'écrie-t-elle, la France se déclare avec un entraînement irrésistible. Le nom de Louis-Napoléon Bonaparte jaillit de toutes les urnes comme la flamme d'une trainée de poudre. La même influence des agents du pouvoir semblait mieux établie, des majorités énormes, écrasantes, se manifestent en faveur du rival de M. Cavaignac. Neus publions, dès aujourd'hui, un grand nombre de scrutins. On verra en les lisant, avec quel ensemble l'opinion publique s'est prononcée. Ce n'est pas seulement dans les campagnes que cet élan prodigieux se fait remarquer; toutes les villes s'en ressentent. Louis-Napoléon Bonaparte, nous en avons maintenant la certitude mathématique sera l'élu de la démocratie dans la plus large acception du mot: bourgeois, ouvriers, soldats, prêtres, cultivateurs, toutes les classes, tous les intérêts, l'autorité sacrée de leur suffrage. Rare quantité qui imposera silence à ceux que cette élection mécontente."

ACTRICE.—L'adhésion de Ferdinand paraît avoir été principalement déterminée par la position difficile dans laquelle il se trouvait vis-à-vis de la Hongrie, dont les prétentions, en partie basées sur le passé, étaient devenues incompatibles, depuis les derniers événements, avec l'œuvre de la réorganisation de la monarchie autrichienne.

PÈCES

Subitement, à St. Martin, le 3 de courant, sur les 3 heures de l'après-midi, M. Jean-Baptiste Bourassa, père de M. le curé du lieu, et lieutenant-colo el de milice, âgé de 79 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier, le 8 du courant, à St. Martin, lieu de sa résidence, sur les 9 heures A. M.

A St. Germain de Rimouski, madame Catherine Henriette Blanchet, épouse de M. Shaffer, écrivain, marchand de St. Germain, le 28 de décembre, à la demeure de F. N. Poulin, écrivain, à l'âge de 43 ans, après une longue et douloureuse maladie d'une année. Son corps a été inhumé dans l'église paroissiale de St. Germain.

En cette ville, le 5 courant, Charles Eugène Amédée, enfant de Charles C. Sabin, écrivain, mort.

En cette ville, le 7. M. Ch. Adolphe Robert Lafontaine, le 10, âgé de 22 ans.

A Chambly, le 1. Mary Félicie, épouse de M. J. M. Durham, et fille de feu John Agnew du 7e régiment. A Montréal, le 6 courant, Zuz, fille aimée d'Olivier Perreault, écrivain, à 7 ans.

Lundi le 8, à l'âge de 81 ans et 3 mois, M. Augustin Tullock, ancien et bien respecté citoyen de cette ville. M. Tullock était un de ces hommes qui, par une vie irréprochable, s'attirent le respect de tout le monde et remplissent leur long pèlerinage ici-bas par une suite non interrompue de bonnes œuvres, de travaux constants et de sacrifices généreux. Père d'une nombreuse famille dont tous les membres reçurent, de son vivant, l'abon-tant parrainage que ses soins avaient reçus, il devança dans la vraie patrie, après 57 années de mariage, une épouse vertueuse, digne sous tous les rapports de le joindre plus tard, au séjour du repos. Ses funérailles auront lieu, jeudi le 11, à l'église paroissiale, sur les huit heures et demie du matin.

ETABLISSEMENT DE RELIURE

Coin des Rues Notre Dame et St. Vincent. E. Cassin, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de recevoir son

ATELIER DE RELIURE: à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa boutique qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui méritent l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecrire, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, &c., &c.

Z. CHAPELEAU

Montréal, 18 déc. 1848.—4c

MANUEL DE TEMPERANCE

E. Sausage, ayant acheté le privilège de l'auteur de l'ouvrage, Père Chiquy, en sa possession d'insérer ses pratiques et le publier en général qu'il va incessamment à imprimer une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera enrichie du portrait de l'Apôtre de la Tempérance l'Abbé Chiquy, et ne se vendra pas plus cher que les précédentes. J. B. ROLLAND

Montréal, 22 décembre 1848.—jeo.

REPertoire NATIONAL. DEUX NOUVEAUX VOLUMES. PROSPECTUS.

Lorsque nous avons commencé la publication de ce Répertoire, nous ne voulions reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canadienne...

En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux de nos abonnés et de nos amis, nous ne pourrions atteindre que l'année 1844, dans l'ordre chronologique de notre compilation.

Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excellents écrits qui méritent certainement autant, si non plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la littérature nationale.

Nous avons à republier, entre autres, des écrits de M. M. Fhon, A. N. Morin, P. Tache, P. Thon, juge, M. J. Parent, le Dr. Painchaud, le Rev. P. Martin, F. X. Garneau, P. Chauveau, N. Aubin, F. M. Derome, A. P. Lamond, G. M. Levesque, Ch. Lévesque, A. Lajoué, J. Lenoir, J. Douce et d'un grand nombre d'autres écrivains dont les noms nous échappent pour le moment.

Nous ne répétons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Recueil Littéraire, chacun l'a compris, nous n'en doutons pas; si nous n'avons pas reçu tout l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatriotes, nous aimons à croire que l'indifférence n'y est pour rien, mais que cette suite de patriotisme, car c'en est une certainement, retombe sur la pénurie des temps.

L'accueil bienveillant qu'il a reçu de la Presse Canadienne, doit servir de passeport au Répertoire National auprès de toutes les familles.

Nous nous proposons donc de publier deux nouveaux volumes du Répertoire National ou Recueil de Littérature Canadienne, aux mêmes conditions que les deux premiers, c'est-à-dire deux par volume de 384 pages.

Ces deux premiers volumes contiennent des écrits en vers ou en prose, de MM. F. Vézina, agent, Québec, chez M. Guilté, au bureau de l'Echo des Campagnes, Berthier.

LES MELANGES RELIGIEUX ET LA PROCHAINE SESSION.

Durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compte rendu fidèle des procédés de nos chambres législatives.

Nous espérons que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intérêt et l'utilité des Melanges Religieux, ne seront pas perdus de vue par les lecteurs Canadiens, qui sauront les reconnaître par un encouragement de plus en plus libéral.

MANUEL DE TEMPERANCE. Le Soussigné, ayant acheté le privilège de l'auteur de la Rév. Père Chintiquy, en a l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment...

UNE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village St. Thérèse, près du collège, avec un superbe terrain.

MANUEL DE TEMPERANCE. Le Soussigné, ayant acheté le privilège de l'auteur de la Rév. Père Chintiquy, en a l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment...

ADRESSES D'AFFAIRES.

LE DR. P. BEAUBIEN. L'honneur d'annoncer, que les occupations multipliées, qui l'avaient empêché d'exercer sa profession, depuis plusieurs années, étant terminées, il en a repris l'exercice...

LE DR. DAVIGNON. PREND la liberté d'informer les citoyens de la ville de Montréal, qu'il a fixé sa résidence dans la maison, en coignure des rues St. Lambert et des Glacis, côte du faubourg St. Laurent...

DR. GENAND, coin des Rues Ste. Hélène et des Récollets. Montréal, 21 Nov. 1848.—5f-1c.

A. GERIN-LAJOLE, avocat, a établi son BUREAU au No. 15, Rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve. Montréal, 22 sept. 1848.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc., rue St. Denis, No. 64, près l'Évêché. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET-LATOURE, notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.—6m.

ARCHITECTURE. CHS. BAILLARGÉ, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

TROUVE. UN CAMAIL, dont on ne connaît pas le propriétaire; il a été laissé à l'imprimerie de MM. Lovell & Gibson.—S'adresser à ce bureau. Montréal, 12 Décembre 1848.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous le nom et raison de "CHAPELEAU & LAMOIE" est dissoute à dater de ce jour. M. J. M. LAMOIE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

LE SOUSSIGNÉ profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

NOUVEL ETABLISSEMENT DE RELIURE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public et particulièrement les Patrons de la ci-devant Société CHAPELEAU & LAMOIE, que sous peu de jours, il ouvrira un ATELIER DE RELIURE, dans une place centrale et qu'alors il sera prêt à recevoir les commandes dont on voudra bien l'honorer.

LE SOUSSIGNÉ a toujours en mains quantité de Livres de Littérature, de Science, etc., etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sortes et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les Ecoles, et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquentent.

L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA MINERVE. A été publié Samedi dernier; cette livraison qui contient un plus grand nombre de pages que les précédentes, est complète l'année 1848.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. L'ALBUM LITTÉRAIRE PARAIT TOUS LES MOIS, Par livraisons de 40 Pages de Matières, avec un MORCEAU DE MUSIQUE, Au prix modique de \$2 par année pour les souscripteurs de LA MINERVE, et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille; les paiements devront être faits à DEMANDE au commencement de chaque semestre, autrement on exigera 2s. 6d. de plus des retardataires.—15 Déc.

BANQUE D'ÉPARGNES DES CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, A. Larocque, V. Président, Francis Hincks, H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulholland, Edw. in Atwater, Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

AVIS. LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom.

AVIS. Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Maricel.

AVIS. LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom.

AVIS. Les péages qui seront demandés, sont: 1° Pour chaque charrette ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant.

COLLEGE DE REGHOPOLIS, KINGSTON, HAUT-CANADA. CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGE MACDONELL, V. J., assisté du Rév. J. FARREL et du Rév. J. MADDEN et d'autres professeurs.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer Messieurs du Clergé qu'il vient de recevoir de PARIS un assortiment complet de riches orfèvreries ornementales et tous les articles en bronze or et argent nécessaires au service d'église. Le choix est très varié et par suite d'arrangements spéciaux avec les fabricants en trouvera les prix considérablement réduits.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT MONTREAL.

ON trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

LE Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant d'aller acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

L. P. BOIVIN, COIN DES RUES NORE-DAME ET ST. VINCENT.

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son éta blissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques.

AVIS. DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PRÉMIER de MAI prochain, PARMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,210 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par semaine, payables tous les six mois et d'avance.

P. GENDRON IMPRIMEUR, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau son patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

AVIS. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, frais de poste à part.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & Co., Libraires, Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Rev. N. P., Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V, Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct.

JOS. RIVET et JOS. CHAPLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.